

Ouverture du séminaire

Jean-Marc LAURET

Chargé de mission à l'Inspection générale des affaires culturelles

"Patrimoines et diversité"

1. La juxtaposition des deux notions peut apparaître comme allant de soi.

D'abord parce que le mot patrimoines est ici au pluriel, mais aussi parce que notre patrimoine et d'abord le patrimoine de chacun d'entre nous est l'incarnation même de la diversité :

- À commencer par notre patrimoine génétique : celui de chacun d'entre nous. La diversité est un gage de qualité. La recherche de la "pureté" – pureté de la race, pureté du patrimoine génétique de l'aristocratie, l'endogamie –, sont reconnus depuis comme des illusions et des facteurs de dégénérescence.

- Une société fermée aux échanges culturels est vouée à disparaître : l'exogamie est pour tout groupe humain la condition de sa survie. L'ouverture sur l'environnement régional est une source de dynamisme.

2. Si ces deux termes sont juxtaposés, c'est pourtant que cette juxtaposition ne va pas de soi.

- Le métissage ne va pas de soi, il est parfois suspecté d'être une ruse de la volonté d'uniformisation. Certains, que j'appellerais les fondamentalistes de la diversité, lui préfèrent l'essentialisation des différences. Cette posture invalide la notion même de patrimoine universel. Si chacun peut se reconnaître dans le patrimoine de l'autre, la notion même de patrimoine est remise en cause comme le droit de propriété est mis en cause par la notion de propriété collective.

- À l'inverse, on assiste aujourd'hui à un retour en force de la posture assimilationniste. Elle avait été ces dernières années jugée incompatible avec la reconnaissance de la diversité. La France, qui a présidé l'Union européenne au cours du deuxième semestre 2008, avait pris le relais de la Slovénie dans le co-pilotage avec la Commission européenne de l'année européenne du dialogue interculturel. Tout cela est bien loin. Il n'est plus guère question de dialogue interculturel, la diversité elle-même est suspectée de constituer une menace à l'identité nationale. La dénonciation des dangers du communautarisme conduit à affirmer que l'intégration passe par l'assimilation, c'est-à-dire la réduction des différences dans l'appropriation d'un patrimoine commun.

L'assimilationnisme et le communautarisme sont les deux facettes de la même conception du rôle du patrimoine dans la construction de l'individu et de la société, où chacun se définit par l'héritage qu'il a reçu de ses ancêtres et dont il est le dépositaire. C'est le partage de ce patrimoine qui fonde l'appartenance à une communauté et en même temps en exclut ceux qui n'ont pas les mêmes références patrimoniales.

La communauté est-elle nationale, alors l'expression des différences culturelles est au mieux tolérée dans la vie privée ? On entend remettre en question par exemple l'enseignement des langues et cultures des pays dont sont originaires les immigrés. Quant aux immigrés eux-mêmes, qu'ils soient en situation irrégulière ou pas, leur nombre est jugé trop important. Les minorités dites visibles ne le sont que trop.

Ou bien communauté est-elle infra nationale, alors la reconnaissance de droits culturels collectifs devient un enjeu majeur, ouvrant à la prééminence des droits collectifs sur les droits individuels, la réduction de l'identité personnelle de chacun à son appartenance à la communauté ?

Cette posture n'a pas toujours une connotation xénophobe.

Ainsi Régis Debray a-t-il fait l'an dernier l'Éloge des frontières. La frontière qui est d'abord une affaire intellectuelle et morale, garantit la coexistence pacifique entre les communautés, entre les nations. C'est au contraire le rêve de l'abolition des frontières c'est-à-dire la globalisation, qui est responsable de la montée des nationalismes et des différents intégrismes religieux et communautaires. La frontière, écrit Régis Debray, dissocie et réunit.

La notion de patrimoine serait indissociable de la notion de propriété et ce qui définit une propriété c'est la limite qui l'entoure, la clôture. C'est la référence à un patrimoine culturel commun qui fonderait l'appartenance à un collectif. Une population se mue en un peuple dès lors que des valeurs, des symboles, des légendes, la convocation de la sainte et du héros viennent donner du sens à l'appartenance au même territoire. La référence à un patrimoine culturel commun fonde l'appartenance à la collectivité crée le lien social et exclut en même temps de la communauté ceux qui ne partagent pas ce patrimoine. Chaque culture a son style de clôture, écrit Régis Debray, deux mots qui riment parce qu'ils sont synonymes. Il y a ceux qui se trouvent dans l'espace marqué par la clôture et ceux qui se trouvent à l'extérieur.

Le patrimoine c'est ce qui définit l'appartenance à un peuple et à un territoire. Cette conception territorialisée de la culture et du patrimoine se retrouve dans l'opposition entre les deux versions du "vivre ensemble" que désignent les mots allemands de *Gemeinschaft* et de *Gesellschaft*. Le *Gemeinschaft* – où toutes les interactions ont lieu en face à face –, et le *Gesellschaft* – c'est-à-dire le vivre ensemble mais où les relations entre les membres sont « médiées » par les technologies de la communication.

Il y a loin du connectif au collectif, écrit Régis Debray, de l'appartenance à un réseau social, à l'appartenance à un collectif. Qu'il soit utile de mettre le monde en réseau ne signifie pas que l'on puisse habiter ce réseau comme un monde. Impossible de faire d'un lieu de passage un lieu de séjour, faute de vis-à-vis. Pas d'anti en face.

Pas d'anti en face. C'est l'"opposition à", la clôture qui définit l'identité.

On aurait tort cependant de caricaturer la position de Régis Debray.

Celui-ci se réfère à une conception biologique de la frontière. La frontière comme la peau a pour objet de séparer l'intérieur de l'extérieur. Elle est en même temps ce qui rend possible les échanges. Il n'y a pas d'échange si chacun des partenaires n'est pas au clair avec son identité. Disjoindre le conjoint, c'est ce qui crée le collectif et rend ensuite possible les relations entre ce collectif et les autres collectifs. La peau, c'est aussi ce qui permet de réguler les échanges entre l'intérieur et l'extérieur. Mais pas au point où les échanges viendraient mettre en péril les équilibres internes.

Le livre de Régis Debray est issu d'une conférence donnée au Japon, un pays où les marqueurs culturels identitaires rendent très difficile l'intégration des étrangers. Vous n'avez pas besoin de barbelés, de quotas, ni de censure pour fileter les rapports nutritifs du grand large : vos poissons crus, vos caractères d'écriture, vos rues sans adresse, vos entrelacs religieux, vos kimonos font, sous la surface d'une ultramodernité sans complexes, un filet aux mailles fines, étonnamment résistantes.

Chaque culture a son style de clôture, écrit Régis Debray, réconciliant ainsi le communautarisme et « l'assimilationnisme ».

N'avons-nous le choix qu'entre ces deux postures, les deux faces d'une même conception du rapport au patrimoine et de son rôle dans la construction de l'identité ?

Je vais me référer à François Jullien pour évoquer une troisième posture :

Pour dialoguer, chacun doit impérativement « déclôturer » sa position, la mettre en tension et l'instaurer en vis-à-vis, écrit-il (*De l'universel, de l'uniforme, du commun et du dialogue entre les cultures*, éd. Fayard, 2008) :

- « Déclôturer » sa position, c'est rompre avec une conception essentialiste des différences, celle qui nous définit à partir d'oppositions binaires. L'identité – qu'il s'agisse de l'identité personnelle ou de celle d'un groupe social – est un processus permanent, évolutif. Concevoir ainsi l'identité permet d'échapper à l'atavisme comme seul mode d'appartenance à une culture mais sans pour autant tomber dans le syncrétisme.

- La mettre en tension. Mettre en tension sa position, c'est l'arracher à la posture initiale qui rend impossible de penser qu'il y a d'autres perceptions du monde possibles que la mienne.

- L'instaurer en vis-à-vis. C'est-à-dire sortir du narcissisme, et donc rendre possible l'examen critique de ma posture initiale, en penser les implicites. Le but du dialogue, ce n'est ni de créer du consensus ni de s'en tenir à un respect réciproque de la culture de l'autre, c'est de permettre à chacun de penser les implicites de sa position initiale.

"L'oiseau et le poisson peuvent tomber amoureux l'un de l'autre, mais ils n'ont pas de mot en commun pour désigner de près ou de loin le nid."

Richard Powers, dans *Le temps où nous chantions*.

L'oiseau et le poisson ne parlent pas la même langue.

On peut en tirer plusieurs conséquences :

- La barrière des espèces est infranchissable. Que chacun reste chez soi et le monde ne s'en portera que mieux. Mon patrimoine n'est pas le tien. Respectons-nous dans nos différences, mais ne cherchons pas à aller plus loin.

- Les poissons et les oiseaux parlent deux langues différentes mais au pays des poissons, les oiseaux vont devoir parler la langue poisson et réciproquement. Si vous en êtes incapables, alors rentrez chez vous. L'expression de la diversité linguistique n'est tolérée que dans la sphère privée.

- Il n'y aura jamais de mot commun pour désigner ce que chacun dans sa langue va appeler l'endroit de la gestation des petits. Le but n'est pas de construire une langue universelle. Mais cela n'empêche pas le dialogue. L'enjeu, c'est de « déclôturer » nos conceptions respectives de la conception et de la gestation, de les instaurer en vis à vis. Et tout devient alors possible, à partir du moment où chacun fait le double effort consistant à admettre que sa propre vision du monde n'est pas la seule et cherche à penser dans sa langue et sa culture ce que l'autre nomme dans sa langue et

sa culture. Faute de quoi, écrit aussi Richard Powers, l'oiseau et le poisson peuvent construire leur nid, mais l'endroit où ils s'installeront sera sapé à la base.

L'enjeu ici n'est donc pas seulement de reconnaître la diversité des patrimoines et de reconnaître en notre patrimoine les influences multiples qui l'ont constitué.

C'est aussi d'enrichir notre perception du monde grâce à un effort de décentrement qui nous permet de chercher à comprendre – prendre avec soi c'est-à-dire penser dans sa langue et sa culture –, le rapport au monde que notre interlocuteur pense dans sa langue et sa culture.

Une telle approche conduit à déterritorialiser la notion de patrimoine. Elle fait du rapport que j'entretiens avec le patrimoine une relation conjoncturelle et ouverte à la possibilité de construire des liens avec d'autres qui ne partagent pas mon patrimoine.

Elle ouvre à une autre conception des réseaux. N'allons pas croire qu'une connexion vaut connivence, écrit Régis Debray. Soit, mais la connivence entre membres d'un même réseau par delà les obstacles géographiques à la rencontre peut être sensiblement plus forte que celle qui nous lie à nos voisins. Cohabiter ou avoir des relations de voisinage ne signifie pas plus être ensemble, vivre en collectivité, qu'être connecté sur la toile. Le *Gesellschaft* peut ne pas être moins intense que le *Gemeinschaft*.

Une telle approche, c'est ce qui nous permet d'adopter un patrimoine qui n'est pas hérité de nos ancêtres, c'est l'affirmation de la possible dimension universelle du patrimoine.

Qu'est-ce qui fait qu'un élément de notre patrimoine peut être déclaré comme appartenant au patrimoine universel de l'humanité ?

Question complexe dont nous allons débattre, complexe tant nous savons que les jugements désignant tel ou tel élément du patrimoine comme appartenant au patrimoine universel sont souvent culturellement marqués et souvent l'expression de la domination de l'Occident sur le reste du monde.

L'universel doit ici être compris non pas comme désignant un contenu positif, toujours suspect d'être culturellement marqué, mais comme une idée régulatrice, un concept opératoire qui, à lui seul, peut rendre compte de la possibilité d'adopter un patrimoine dont nous n'avons pas hérité et donc de penser la possibilité d'un patrimoine universel.

Là où le communautarisme clôt le commun sur lui-même, l'universel le promeut non pas comme un fait acquis, mais comme une dynamique de partage et d'extension, d'élargissement de notre horizon.

L'ouverture à l'universel c'est ce que rend possible l'accueil de la création dans des lieux dédiés à la présentation du patrimoine.

Cette ouverture du patrimoine à la création envoie un triple signal :

- Elle montre que le patrimoine est évolutif, que la création d'aujourd'hui est le patrimoine de demain ;
- Elle nous invite à considérer que ce qui fait patrimoine relève du choix. Ce qui constitue un patrimoine c'est la réponse aux questions : que voulons nous transmettre ? Qu'est-ce qui dans le champ de la création contemporaine est voué à l'oubli ?
- Elle désigne aussi que ce qui se joue avec la présentation des œuvres contemporaines dans des lieux fortement marqués par l'histoire : c'est l'appréhension de la dimension universelle des œuvres d'art, celles du présent comme du passé.